



## **EVALUATION TRANSVERSALE DE LA DANGEROUSITE [ETD]**

### **Rapport final de recherche**

**- Mars 2012 -**

*Recherche réalisée avec le soutien de la Mission de recherche Droit et Justice*

### **NOTE DE SYNTHÈSE**

#### **Sous la direction de :**

HIRSCHELMANN Astrid, Maître de conférences en Psychologie, Laboratoire de Cliniques Criminologiques EA 4050 (2010-2011), CIAPHs EA 2241 (2012), GIS CrimSo – ICSH, Université Européenne de Bretagne – Rennes 2

#### **Adjoints Scientifiques :**

HARRATI Sonia, Maître de conférences en Psychologie clinique et Psychopathologie, Université de Toulouse Le Mirail – Laboratoire LCPI (EA4591). Co-directrice du CCSH de Midi-Pyrénées (Centre Universitaire Jean François Champollion - Albi)

VAVASSORI David, Maître de conférences en Psychologie clinique et Psychopathologie, Université de Toulouse Le Mirail – Laboratoire LCPI (EA4591). Co-directeur du CCSH de Midi-Pyrénées (Centre Universitaire Jean François Champollion - Albi)

#### **Ingénierie technique et scientifique :**

WINTER Anne, Docteur en psychologie, ingénieur de recherches, GIS CrimSo – ICSH, Université Européenne de Bretagne – Rennes 2

VENTEJOUX Aude, Doctorante en psychologie, ingénieur d'études, GIS CrimSo – ICSH, Université Européenne de Bretagne – Rennes 2

BERDOULAT Emilie, Doctorante en psychopathologie, Université de Toulouse Le Mirail, membre du CCSH

PALARIC Ronan, Doctorant en psychologie, ingénieur d'études, GIS CrimSo – ICSH, Université Européenne de Bretagne – Rennes 2

*Le présent document constitue le rapport scientifique d'une recherche réalisée avec le soutien du GIP Mission de recherche Droit et Justice (convention n° 09.20).*

*Son contenu n'engage que la responsabilité de ses auteurs. Toute reproduction, même partielle, est subordonnée à l'accord de la Mission.*

**Sous la direction de :**

HIRSCHELMANN Astrid, Maître de conférences en Psychologie, Laboratoire de Cliniques Criminologiques EA 4050 (2010-2011), Centre Interdisciplinaire d'Analyse des Processus Humains et Sociaux EA 2241 (2012), GIS CrimSo – Institut de Criminologie et Sciences Humaines, Université Européenne de Bretagne – Rennes 2

**Adjointes Scientifiques :**

HARRATI Sonia, Maître de conférences en Psychologie clinique et Psychopathologie, Université de Toulouse Le Mirail – Laboratoire Cliniques Pathologique et Interculturelle (EA4591). Co-directrice du Centre de Criminologie et Sciences Humaines de Midi-Pyrénées (Centre Universitaire Jean François Champollion - Albi)

VAVASSORI David, Maître de conférences en Psychologie clinique et Psychopathologie, Université de Toulouse Le Mirail – Laboratoire Cliniques Pathologique et Interculturelle (EA4591). Co-directeur du Centre de Criminologie et Sciences Humaines de Midi-Pyrénées (Centre Universitaire Jean François Champollion - Albi)

**Ingénierie technique et scientifique :**

WINTER Anne, Docteur en psychologie, ingénieur de recherches, GIS CrimSo – ICSH, Université Européenne de Bretagne – Rennes 2

VENTEJOUX Aude, Doctorante en psychologie, ingénieur d'études, GIS CrimSo – ICSH, Université Européenne de Bretagne – Rennes 2

BERDOULAT Emilie, Doctorante en psychopathologie, Université de Toulouse Le Mirail. Laboratoire CERPP, membre du Centre de Criminologie et Sciences Humaines

PALARIC Ronan, Doctorant en psychologie, ingénieur d'études, GIS CrimSo – ICSH, Université Européenne de Bretagne – Rennes 2

**Stagiaires étudiants :**

LEBRAS Albane, Master 2 Psycho-criminologie et Victimologie, Université Européenne de Bretagne – Rennes 2

THEAU Honorine, Master 2 Psycho-criminologie et Victimologie, Université Européenne de Bretagne – Rennes 2

PUECH Marion, Master 2 Psychologique Clinique et Psychopathologie. Université de Toulouse Le Mirail. Membre du CESH (Centre Universitaire Jean François Champollion - Albi)

FAESSEL Hélène, Master 2 Droit pénal et sciences criminelles, Université de Strasbourg

**Les chercheurs remercient également pour leur aide précieuse dans le recueil des données :**

Alexandre BIGEARD, Sandra DA SILVA, Jenifer KERBRAT, Marie-Charlotte MICHAU, Priscilla MICHEL, Alexandra ROMERO, Naïssa SIDIBE, Sylvain THIBAUT

Notion floue par excellence, la dangerosité permet de mettre en accord les partenaires de la justice pénale issus de champs de compétence distincts (juriste, psychiatre, psychologue) et exerçant des missions diverses (poursuites, jugement, application des peines pour les juristes ; expertise pré- et post-sentencielle, soins, réinsertion pour les psychiatres et les psychologues). Elle permet également de donner corps à une demande sociétale sans cesse accrue d'une réponse sécuritaire faite à la délinquance. L'anxiété sociétale est de plus en plus présente et mise au premier plan des prérogatives politiques.

Notre recherche porte sur l'évaluation de la dangerosité pour mieux comprendre ce qui se cache derrière la distinction entre la dangerosité criminologique et psychiatrique. Elle cherche à repérer les manques et à proposer un dépassement des discours scindés et mono disciplinaires afin de tendre vers une évaluation et une méthodologie transdisciplinaires du risque. Qu'évaluons-nous lorsque nous pensons évaluer la dangerosité d'une personne ? Il s'agit de mesurer la portée des expertises. Quels effets ou conséquences pour le couple pénal, la scène juridique et la scène sociale sont produits par les réponses apportées ? Autant de questions qui prennent appui sur l'espace relativement flou entre la question posée par le judiciaire et la réponse apportée par les experts : comment garantir que l'objet attendu d'une part et visé de l'autre, soit le même ?

L'objectif de cette recherche est donc de spécifier la notion de dangerosité en comparant les principes de la psychiatrie légale, les pratiques à la fois psychomédicales et juridiques, ainsi que le champ psychocriminologique. Nous nous interrogerons sur les effets produits par les évaluations psychiatriques et criminologiques de la dangerosité et du risque de récidive. Pour ce faire, la démarche méthodologique élaborée, consistant en une reconstruction de la trajectoire délinquante de l'auteur, croisera les variables juridiques et cliniques en périodes pré-sentencielle et post-sentencielle aux fins d'évaluer les impacts des différents diagnostics et pronostics et leur éventuelle inter-influence sur l'évaluation de la dangerosité. Cette recherche a pour but de mettre en relief les controverses criminologiques dans l'utilisation de la notion de dangerosité ; de pointer leurs répercussions individuelles et sociétales ; mais aussi, de faire émerger les stratégies et outils d'évaluation transdisciplinaires.

## **Problématique et objectifs de la recherche**

A partir de ce contexte général les questions qui ont motivé cette recherche sont les suivantes :

- Quelle est la formation nécessaire des différents acteurs à la criminologie et au concept de dangerosité criminologique ?
- Existe-t-il des référentiels, des grilles d'évaluation qui seraient utilisés dans d'autres pays pour procéder à l'évaluation de la dangerosité d'un individu ?
- La composition, le fonctionnement d'instances en charge de l'évaluation de la dangerosité d'un individu, telles que le Centre National d'Observation, ou la Commission Pluridisciplinaire des Mesures de Sécurité, sont-ils adaptés à la mission qui leur est assignée ? Quelle articulation existe entre ces instances et les experts psychiatres ou psychologues ?
- Quelle est l'importance accordée à la problématique de la dangerosité dans les évolutions législatives, dans les pratiques éducatives et le rôle joué par d'éventuels instruments spécialisés, dans la place dévolue à la psychiatrie lors des prises en charge ? Comparatif France et pays voisins.

Si le propos introductif situe les questions sur la formation en criminologie ainsi que l'exercice et la finalité des missions adressées aux experts et différentes instances désignées comme compétentes, nous pouvons exposer les objectifs de cette recherche comme suit :

- Déterminer à partir de quelles compétences, de quels outils et critères, c'est-à-dire en fonction de quelles ingénieries les professionnels évaluent la dangerosité des individus. Il s'agira d'identifier notamment les acteurs et instances sollicités/convoqués à l'évaluation de la dangerosité, de repérer les référentiels et grilles d'analyse mobilisés, leurs périmètres, leur temporalité et contenus respectifs.
- Définir, au regard des attentes sociétales, de quelles manières juges et psychiatres ou psychologues s'approprient la notion de dangerosité et analyser la combinatoire à l'œuvre autour de la notion de dangerosité dans le couple juge / psychologue-psychiatre.
- Identifier en quoi le caractère consensuel et polysémique de cette notion permet aux praticiens (juges, psychologues et psychiatres) d'y faire vivre différentes logiques d'actions et observer les convergences/différences à l'œuvre.

- Déterminer comment et selon quels principes s'organise le traitement des individus considérés comme dangereux dans les autres états européens.
- Observer dans quelle mesure le recours à la notion de dangerosité impacte le parcours sentenciel du délinquant dans ces phases successives (pré-sentencielle et post-sentencielle).
- Repérer les facteurs dans le parcours juridique et clinique du délinquant qui sont déterminants pour le professionnel praticien ou décideur dans l'étayage du pronostic. On sera ici particulièrement sensible aux processus qui conduisent aux stigmatisations ou pensées uniques érigeant des boucs émissaires ou encore des catégories de populations concentrant non seulement l'attention mais incarnant aussi un mal social<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Ainsi on nommera ici par exemple les agresseurs sexuels devenus dans l'opinion publique quasi synonyme de récidivistes et de sujets particulièrement dangereux.

## **Protocole de recherche et choix méthodologiques**

Nous présentons ici succinctement la méthodologie utilisée pour la recherche : le mode de recueil des données et les méthodes d'analyses engagées.

Pour constituer le corpus de données, nous avons construit une grille de lecture des dossiers pénaux correctionnels, criminels, JAP (Juge de l'Application des Peines) et CPMS (Commission Pluridisciplinaire des Mesures de Sécurité), permettant à l'équipe de chercheurs et d'enquêteurs de procéder sur le terrain à un repérage des indicateurs significatifs utilisés dans l'orientation des mesures pénales et dans l'argumentation expertale. Les données ont été recueillies selon une grille de lecture qui s'est inspirée de l'étude FoDoBa (Forensische Basis Dokumentation) en cours depuis 2008 sous la direction du Prof. K. Hoffmann dans le Land du Baden Wuerttemberg et menée auprès d'une population d'infracteurs hospitalisés dans des Cliniques forensiques du Land du Baden Württemberg.

Le recueil des données s'est effectué auprès des Tribunaux de Grande Instance de Rennes, Toulouse et Nantes. 260 dossiers pénaux ont pu être consultés : 96 en matière correctionnelle et 131 en matière criminelle, entre Rennes, Nantes et Toulouse ; 18 auprès de JAP de Rennes et 15 de la CPMS de Rennes. Le corpus constitué relève de l'examen d'affaires jugées entre 2005 et 2010 pour les dossiers correctionnels et criminels, de dossiers suivis par le JAP consultés en 2011 et de dossiers évalués par la CPMS de Rennes en 2010 et 2012. Par ailleurs, afin de confronter les données recueillies aux représentations, impressions et pratiques des professionnels, nous avons pu assister à 5 séances de la Commission Pluridisciplinaire des Mesures de Sécurité de Rennes et mener des entretiens semi-directifs auprès de 2 Juges de l'Application des Peines, le Président de la Commission Pluridisciplinaire des Mesures de Sécurité de Rennes, 1 psychiatre expert, 1 psychologue expert et 4 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.

Les données recueillies à partir des dossiers pénaux ont fait l'objet, dans un premier temps, d'analyses cliniques casuistiques, puis de traitements statistiques descriptifs. Les analyses statistiques se divisent en deux temps : un premier temps strictement descriptif et un second temps qui examine les relations qui peuvent exister entre nos différentes variables catégorielles, notamment entre le type de dossier, le diagnostic de dangerosité et les autres variables.

Les données relatives aux entretiens et aux observations des CPMS ont fait l'objet d'une analyse de contenu. Nous avons cherché à distinguer et à analyser les thèmes induits par nos questions et grilles d'observations. Deux temps sont à distinguer : le premier est relatif à la description synthétique des données après traitement et le second concerne l'interprétation clinique soit la mise en sens du corpus de données suivant les objectifs de recherche.

## Principaux résultats

*Concernant l'étude des dossiers pénaux, nous présentons ici les principaux résultats relatifs à l'examen et au diagnostic de la dangerosité.*

Pour la majorité des sujets de notre échantillon, l'examen de la dangerosité concerne l'expertise psychiatrique. L'examen et la discussion de la dangerosité concernent 74,6% des sujets alors qu'un diagnostic de dangerosité est formulé pour 45,8% d'entre eux. Il s'agit le plus souvent d'une dangerosité criminologique (46,2%), d'une dangerosité sans précision de nature (27,7%) ou d'une dangerosité psychiatrique (22,7%). Notons cependant, que lorsque le diagnostic de dangerosité psychiatrique est énoncé le lien entre une éventuelle anomalie psychique et les faits n'est pas nécessairement retenu ou renseigné. Ajoutons que les expertises où la dangerosité n'est pas spécifiée - ni sur le plan criminologique, ni psychiatrique (27,7%) - mentionnent pourtant des associations aux diagnostics de structure perverse, de psychopathie et de fonctionnement d'immaturation affective.

Les sujets évalués comme dangereux sont plus représentés dans les affaires criminelles (*dossiers criminels, JAP et CMPS soit 82,3 %*) et condamnés pour des crimes de viols (24,4%) ou d'atteintes volontaires à la vie de la personne (16,8%). 68,1% d'entre eux auraient des antécédents judiciaires pour des faits similaires (21,6%) ou différents (42%).

Pour la majorité de ces sujets les dispositions de la personnalité ne sont pas renseignées que ce soit dans les expertises psychologiques (48,7%) ou les expertises psychiatriques (25,2%). Lorsque ce registre est renseigné les expertises psychologiques indiquent le plus souvent un trouble de la personnalité psychopathique (12,6%) ou narcissique (11,8%), ou encore des troubles du comportement caractérisés par de l'agressivité (8,4%) ou de l'impulsivité (13,4%). Les expertises psychiatriques relèvent majoritairement un trouble de la personnalité psychopathique (21,8%), pervers (11,8%) ou schizophrénique (10,9%), ou encore des troubles du comportement caractérisés par de l'agressivité (14,3%) ou de l'impulsivité (11,8%). Cependant, parmi les sujets considérés comme dangereux, 54,6% ne seraient pas soumis à une ou des modalités particulières d'application de peines (ex. : suivi socio-judiciaire, obligation de soins...).

Ces résultats témoignent d'une mise en lien quasi-systématique de la dangerosité psychiatrique à la notion de pathologie ou d'anomalie mentale (trouble pervers, psychotique...), de troubles de la personnalité dans une relation de cause à effet avec peu ou sans argumentation et discussion des modalités ou processus psychiques qui pourraient participer à l'acte.

Quant à la spécification de la dangerosité criminologique, elle est le plus souvent mise en lien avec l'état alcoolique ou la prise d'alcool, ou encore prise pour synonyme du risque de récidive alors qu'elle ne se réduit ni à l'un ni à l'autre.

De ce fait, ces résultats signalent l'absence ou le caractère réducteur de caractérisation des dangerosités criminologique ou psychiatrique. La dangerosité - quelle qu'elle soit - peut être sous-tendue par une hétérogénéité de facteurs, et dans cette pluralité de facteurs elle ne résulte pas nécessairement d'une relation causaliste.

Autrement dit, ces résultats soutiennent que l'évaluation de la dangerosité et du risque de récidive nécessite un regard croisé soutenu par une approche globale de la personne qui ne se réduise pas au simple repérage de facteurs ou à une somme de facteurs (*comportementaux, environnementaux, affectifs...*). Ces évaluations doivent articuler à la fois les facteurs endogènes (*émotionnels, cognitifs ou plus largement psychologiques*) et exogènes (*situationnels, relationnels, ou plus largement sociaux, professionnels et juridiques*) depuis la perspective singulière.

*Une seconde analyse, clinique, a été réalisée concernant les dossiers pénaux mais aussi les entretiens et observations menés.*

Cette partie étudie les articulations à l'œuvre entre les instances en charge d'aviser préalablement au prononcé des mesures de sûreté et les professionnels chargés de l'évaluation de la dangerosité. L'objectif est de rendre compte des orientations données en matière d'évaluation, en analysant les formes, les logiques et les moments, différenciés ou convergents, dans lesquels s'inscrit la dangerosité.

Cette analyse s'organise en deux temps :

- Une analyse clinique des dossiers qui intègre partiellement les observations issues de l'analyse statistique précédente,
- Une analyse de contenu des entretiens structurés menés avec différents professionnels ainsi que nos observations issues des sessions de la CPMS auxquelles nous avons assisté.

Concernant l'analyse clinique des dossiers, les principaux résultats sont les suivants :

- Il n'est pas possible de reconstituer la trajectoire complète et précise des personnes mises en cause, ainsi nous ne pouvons savoir si les recommandations exposées dans les expertises psychiatriques et psychologiques ont été prises en compte par les magistrats, et si oui, de quelle manière ; également, il est difficile de savoir de quelle(s) prise(s) en charge le sujet détenu a réellement bénéficié,



- L'évaluation de la dangerosité apparaît plus ou moins subjective, et liée à l'intime conviction, dans la mesure où rien ne permet de s'assurer du lien de cause à effet entre le critère retenu et la dangerosité effective,
- En terme de méthode, nous relevons dans la grande majorité des expertises figurant dans les dossiers pénaux une absence d'outils méthodologiques autres que l'entretien. De plus, aucune place n'est donnée au temps, et aucune considération n'est faite des évolutions, changements ou constantes observables.

Concernant l'analyse clinique des entretiens, les principaux résultats sont les suivants :

- Nous relevons des origines et des motivations professionnelles très variées selon les professions considérées,
- Tous les professionnels se trouvent dans la quasi-impossibilité de définir la dangerosité : soit ils ne peuvent répondre à cette question, soit ils définissent la dangerosité comme la récidive ou le risque de récidive, ou encore s'arbitrent derrière la loi,
- Les professionnels sont unanimes à afficher une crainte quant à l'interprétation de leurs observations, comptes-rendus ou avis par la Justice,
- Concernant la méthode, si les juristes suivent un protocole très strict, les autres professionnels avouent ne pas utiliser de méthode clairement définie.

Ces résultats sont ensuite discutés de façon critique mais laissent entrevoir des possibilités nouvelles respectant davantage les exigences scientifiques d'une méthodologie clairement définie et surtout interdisciplinaire, car au-delà des critiques faciles, il convient de valoriser le travail des professionnels en tirant profit de l'existant et en améliorant la synergie des compétences. Cette dernière permet non seulement de réintroduire la temporalité et de renforcer la cohérence, mais doit aussi permettre le repérage de faits nouveaux qui jusque là se perdent faute de transmission d'informations entre professionnels.

Enfin, cette recherche ne pouvait se terminer sans lancer la réflexion sur les questions éthiques par rapport à l'exercice des différentes missions d'évaluation de la dangerosité.

## EVALUATION TRANSVERSALE DE LA DANGEROISITE [ETD]

*Mots clés : dangerosité, risque de récidive, évaluation, pratiques professionnelles, interdisciplinarité, éthique*

Notion floue par excellence, la dangerosité permet de mettre en accord les partenaires de la justice pénale issus de champs de compétence distincts et exerçant des missions diverses. Elle permet également de donner corps à une demande sociétale sans cesse accrue d'une réponse sécuritaire faite à la délinquance.

La présente recherche analyse les pratiques d'évaluation de la dangerosité, dans une optique de mise à jour et de compréhension des interactions entre magistrats, experts et acteurs de la pénitentiaire. L'objectif de cette recherche est donc de spécifier la notion de dangerosité en comparant les principes de la psychiatrie légale, les pratiques à la fois psychomédicales et juridiques, ainsi que le champ plus largement criminologique. Nous nous interrogerons sur les effets produits par les évaluations psychiatriques et criminologiques de la dangerosité et du risque de récidive. Cette recherche a pour but de mettre en relief les controverses dans l'utilisation de la notion de dangerosité ; de pointer leurs répercussions individuelles et sociétales ; mais aussi, de faire émerger les stratégies et outils d'évaluation transdisciplinaires possibles.

Le corpus de données a été constitué par l'étude de 260 dossiers pénaux (affaires correctionnelles et criminelles, dossiers suivis par des Juges de l'Application des Peines et la Commission Pluridisciplinaire des Mesures de Sécurité), ainsi que par des entretiens réalisés auprès de professionnels et des observations menées lors de séances d'une Commission Pluridisciplinaire des Mesures de Sécurité.

Les analyses clinique et statistique des dossiers pénaux et des échanges avec les différents professionnels révèlent un manque de définitions opérationnelles des notions de dangerosité criminologique ou psychiatrique. Ces résultats soutiennent la nécessité de croiser les regards et les compétences professionnelles dans le but de produire une approche globale de la personne et de son lien avec les faits qui ne se réduise pas à un cumul de facteurs isolés et à une spéculation du risque de récidive.

L'alternative à l'évaluation d'une dangerosité criminologique, qui pose problème à tout le monde, serait de tirer profit des réinterprétations plus ou moins implicites des professionnels pourtant opérantes, à savoir une évaluation de la vulnérabilité psychologique et celle de la précarité sociale et professionnelle, déjà beaucoup travaillée par les psychologues PEP, les CPIP, les assistants sociaux et les autres travailleurs sociaux. Une mise en commun de ces pratiques et expériences professionnelle permettrait notamment de réintroduire une temporalité et une étude longitudinale du parcours pénal de la PPSMJ qui font actuellement défaut.

Les résultats de la présente recherche ne peuvent qu'inciter à réfléchir sur l'organisation éthique, juridique et socialement adéquate des concepts en vue de la protection contre les personnes de la part desquelles d'autres actes illégaux considérables sont à attendre. Ces réflexions doivent nécessairement tenir compte du domaine de protection éthique des personnes « considérées comme dangereuses ». Car celui, celle ou ce qui mérite attention, dignité et protection et la façon de protéger sont tous deux dépendants de la manière dont nous percevons l'être humain.